



Mairie  
12370 Belmont sur Rance  
Tel : 05 65 99 91 80

## PROCES VERBAL RÉUNION DU 18 juillet 2024

### NOMBRE DE MEMBRE

**Afférents au conseil Municipal : 15**

**En exercice : 14**

**Qui ont pris part à la délibération : 10**

**Pouvoirs : 0**

L'an deux mille vingt-quatre, et le dix-huit du mois de juillet, à 18 heures 30 le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mlle ALIES Monique.

**Présents** : BOUSQUET Albert – CABANES Jean-Louis – CARRIERE-ILTIS Régine – CHABBERT Sylvain – ICHE Damien - JULIEN Martine - RAMBIER Vanessa – SERS Claude – TOUREL Jean-Claude

**Absents excusés** : ARNOULD Bernard - COSTES Alexis - MOLLINÉ Valérie – PUECH Xavier

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein de l'assemblée ; **JULIEN Martine** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

## ORDRE DU JOUR :

Lors de ce conseil municipal nous aurons une pensée particulière pour Bernard ROUVE. Ses obsèques ayant eu lieu quelques heures avant le conseil municipal, c'est avec grande émotion que débute cette séance. Madame le Maire demande une minute de silence en la mémoire de Bernard ROUVE.

Madame le maire demande aux élus d'ajouter à l'ordre du jour :

- Une subvention au Comité d'Animation Belmontais pour la fête médiévale

**L'ensemble du conseil municipal accepte à l'unanimité**

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26.06.2024**

Le procès-verbal du conseil municipal du 26 juin est approuvé à l'unanimité.

 **DÉLIBÉRATION : 20240718\_DEL061 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMITE D'ANIMATION BELMONTAIS**

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention à titre exceptionnel de 1500.00€ au Comité d'Animation Belmontais pour la reprise de la fête médiévale qui se déroulera le 23 et 24 juillet 2024.  
Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour le versement de cette subvention

 **DÉLIBÉRATION : 20240718\_DEL062 CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER AU SERVICE ADMINISTRATIF**

Madame le Maire explique au conseil que :

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et leurs établissements publics,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) il habilite l'autorité à recruter,

Considérant qu'en raison du surcroît de travail conséquent au service administratif de la commune.

Il y aurait lieu, de créer un emploi saisonnier au service administratif, à temps non complet pour la période du 1 septembre 2024 au 31 décembre 2024

Après en avoir délibéré,

Le conseil,

-Décide de créer un emploi saisonnier au service administratif, à temps non complet pour la période du 1 septembre 2024 au 31 décembre 2024

-Précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 8 heures / semaine.

-Décide que la rémunération sera calculée sur la base de l'indice du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique.

-Donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour recruter les agents contractuels pour ces emplois.

 **APPARTEMENT DE BUFFIERES :**

Madame le maire informe le conseil municipal d'un dégât des eaux important sur l'appartement de Buffières (assainissement)

-Visite expert


-Devis réalisés

-Prévision des travaux automne

 **GESTION DES RIVIERES TARN SORGUES DOURDOU RANCE :**

Présentation du projet de création d'un chemin piéton public le long du Rance en lien avec l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques

- Les objectifs :
- Valorisations du centre equestre
  - Petite randonnée familiale facile
  - Gestion pour l'arrosage et l'abreuvement des chevaux
- A réaliser :
- Négociation foncière
  - Conventionnement avec ABSEAH
- Financements possibles :
- AEAG (60%)
  - CR (20%)

 **FETE DU 15 AOÛT :**

Madame le maire donne la parole à Vanessa Rambier, pour le déroulement des festivités. Elle informe du battage des foins le vendredi 16 août 2024 à 10h ainsi que du vide grenier du 15 août repris par la Mairie. Monique ALIES et Jean Claude TOUREL feront le placement.

 **CONTRAT DE MAINTENANCE STATION D'EPURATION :**

L'appel d'offre concernant le contrat de maintenance des équipements d'assainissement de la commune de Belmont sur Rance s'est terminé le 17 juin 2024.

La société compagnie des Eau et de l'Ozone (VEOLIA) est la seule à avoir répondu au marché. Le coût annuel est de 2184.00€ TTC avec 5 passages dans l'année. Une délibération devra être prise pour retenir cette société.

 **ADRESSAGE :**

Madame le maire rappelle à l'assemblée que des permanences vont être réalisées pour permettre à la population de récupérer leur plaque, et plus particulièrement à la population estivale.

 **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Le 20 juillet de 09h à 12h00 gerbier (en face de la maison de retraite)
- Le 29 juillet 2024 état des lieux du centre équestre.
- Suite au décès de Bernard, il faudra :
  - Un nouveau régisseur pour le pont bascule
  - Un nouveau responsable pour le bulletin municipal
  - Prévoir un nouveau délégué pour la communauté des communes
  - Prévoir un nouveau délégué pour la gestion du gymnase.

Fin de séances 21h00

Secrétaire de séance  
JULIEN Martine



Maire de BELMONT SUR RANCE  
Monique ALIES